

# A vélo entre terre et mer

Du samedi 17 au samedi 24 août 2019

**Randonnée Cyclo** en France - Baie de Somme 8 jours / 7 nuits (6 jours de cyclo)

Section cyclotourisme de Dijon  
12 rue de l'Arquebuse - 21000 DIJON  
Tel : 03 80 45 37 89  
E mail : atc.dijon@club-internet.fr

**A partir de 360 € par personne**

**Programme**



Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme

La Baie de Somme est un estuaire unique qui surprend par sa taille. Sa très large ouverture vers la Manche de plus de 5 kms offre des paysages très variés où ciel, terre et mer viennent se confondre en des teintes et lumières subtiles.

Plans d'eau, marais, dunes et prés-salés composent ce paysage entre terre et eau. C'est un grand site de passage des oiseaux migrateurs où l'on peut trouver la plus grande colonie de phoques d'Europe. Vous découvrirez la vallée de la Somme, la Baie d'Authie, Mer les Bains et ses villas d'époque, St Valéry sur Somme, la forêt de Crécy ...

## **Jour 1 : Samedi 17 Août** début de la prestation ATC dans l'après-midi

Accueil sur place au **Camping\*\*\*\* Val de Trie à Moyenneville** (proche d'Abbeville), par votre accompagnateur ATC – **Patrick Keller**.

Installation, **dîner** et nuit.

## **Du Dimanche 18 au Vendredi 23 Août : (jours 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7)**

En séjour ½ pension (**petit déjeuner - dîner et nuit inclus**).

Au programme, 6 jours de randonnées cyclo avec la découverte des sites suivants :

- ✓ **La Vallée de la Somme**
- ✓ **La Baie d'Authie** : La baie d'Authie forme la frontière naturelle entre les départements de la Somme et du Pas de Calais, entre Fort-Mahon-Plage au Sud et Berck-sur-Mer au Nord. Elle est certes moins étendue que la baie de Somme mais vous propose sur une petite surface une concentration incroyable de milieux.
- ✓ **Mer-les-Bains** : Mers-les-Bains est une charmante station balnéaire qui a su garder tout son cachet de la période des bains de mer, avec ses villas Belle Époque et Art Nouveau qui s'alignent le long de l'esplanade, face à la plage. Un front de mer magnifiquement préservé et qui est d'ailleurs classé secteur sauvegardé. Outre ce merveilleux patrimoine balnéaire, la station est dotée de belles falaises blanches.
- ✓ **Saint –Valéry sur Somme** : Membre du **réseau des plus beaux détours de France**, sa position stratégique sur un promontoire calcaire face à la **Baie de Somme**, a valu à **Saint-Valery-sur-Somme** une histoire riche et mouvementée. Guillaume le Conquérant, Jeanne d'Arc sont passés par la cité médiévale.
- ✓ **La Forêt de Crécy** : Avec ses 4323 ha, la forêt domaniale de Crécy constitue le principal massif forestier du département et le seul de cette importance qui soit ouvert au public. Constituée principalement de hêtres et de chênes, la forêt domaniale de Crécy offre une production de bois d'œuvre de qualité. Le hêtre au bois blanc de Crécy est particulièrement recherché. 22 arbres remarquables sur les 30 classés en 1905 subsistent actuellement. Le plus vieux, "le chêne des Ramolleux" aurait six siècles.
- ✓ **Abbeville - Les Monts de Caubert – Saint Riquier**

## **Jour 8 : Samedi 24 Août**

Petit déjeuner. Fin des prestations.

### Prix par personne en chambre double ou à partager

Sur la base de 30 participants	Supplément chambre individuelle
360 €	140 € *

Ces prix sont calculés à la date du 1 octobre 2018 à partir des tarifs communiqués par les prestataires. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change.

Vous serez informés de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, l'ATC Routes du Monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le déroulement du programme pourra varier pour tenir compte de circonstances locales. Cependant, les prestations prévues seront respectées.

#### Le prix comprend :

- L'hébergement en mobil-home (Cottage) en chambre double à partager pendant 7 nuits au Camping\*\*\*\* Val de Tri en ½ pension du dîner du samedi 17/08 au petit déjeuner du samedi 24/08 (*boissons incluses*) (*taxe de séjour incluse*)
- L'assurance assistance-rapatriement souscrite par l'ATC
- L'assistance d'un accompagnateur ATC sur place

#### Le prix ne comprend pas :

- le transport
- les déjeuners (pique-nique tiré du sac)
- Le supplément chambre individuelle pour les 7 nuits : 140 € \*
- Les dépenses à caractère personnel et les boissons non prévues au programme
- L'assurance annulation, interruption de séjour – bagages : **2,5 % par personne du prix total du voyage (minimum 8 €/personne) à souscrire lors de l'inscription au voyage**
- L'adhésion annuelle pour 2019 : 30 € pour les cheminots et 34 € pour les autres catégories d'adhérents

### INFORMATIONS PRATIQUES

- **ASSURANCES** : ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.
- **HEBERGEMENT \*** : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Vous serez rattaché à un groupe de 20 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 20 personnes.
- **PERSONNE A MOBILITE REDUITE** : ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite, s'agissant d'une randonnée cyclo.
- **FORMALITES** : carte d'identité
- **SANTE** : s'agissant d'une randonnée cyclo, il est nécessaire d'être en bonne santé.
- **REGLEMENT** :
  - Acompte : 120 € par personne à l'inscription par chèque ou carte bancaire
  - Solde : 1 mois avant le départ, sans rappel de notre part

**Date limite d'inscription : 15 mars 2019**

- **CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES** : Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait. Pour ce voyage, les conditions particulières du Camping Val de Tri se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne l'annulation : En cas d'annulation, il sera retenu ou vous resterez à devoir : les frais de location et d'assurance annulation (facultative) et à titre d'indemnité de rupture du contrat :
  - un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus d'un mois avant la date prévue d'arrivée,
  - un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins d'un mois avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

#### Inscription et informations :

Patrick KELLER – 5 Place du Pré Sot – 21690 Verrey sous Salmaise

Tel 03 80 35 87 66 ou 06 20 78 96 46

Mail : [marie-line.keller@orange.fr](mailto:marie-line.keller@orange.fr)

Ou auprès du bureau ATC à Dijon (*permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h30*)

**NB** : ce séjour est ouvert aux randonneurs pédestres. Attention seuls les parcours « cyclistes » sont organisés et encadrés.